

# VERDUN ► sa région / Charny

## Tribunal Agression à l'arme blanche à Verdun

### « Il s'est jeté sur moi avec une machette ! »

« IL DIT n'importe quoi ! » marmonne le prévenu après un rire sarcastique. Affalé à la barre, Pierre\* souffle d'agacement à l'énoncé, par le tribunal, des faits qui lui sont reprochés. Des faits qualifiés de « Barbaresques » par Me Nobée, l'avocat de la victime.

Selon Franck\*, âgé d'une vingtaine d'années, Pierre au cours d'une soirée ou drogues dures et alcool étaient au rendez-vous, l'aurait assommé à coup de casserole, avant de frapper à l'aide d'une machette. « Je parlais à sa compagnie quand, tout à coup, il prit la casserole pour me frapper. Je suis tombé, et là, il s'est jeté sur moi avec sa machette, j'ai juste pu mettre mes mains pour protéger mon visage », explique la victime en montrant sa main gauche, recouverte d'une large cicatrice. Des stigmates de l'agression à l'arme blanche, Franck en a aussi au visage et sur le bras droit. « J'ai pas compris pourquoi il a fait ça alors que je l'aide à faire des courses et que parfois je garde ses enfants », rajoute-t-il, encore incrédule.

### « Vous vous êtes déjà battu Monsieur l'avocat ? »

« C'est faux. C'est malheureux mais c'était juste une bagarre », s'insurge le prévenu, qui lui, n'a pas du tout les mêmes souvenirs de cette soirée de janvier 2014. « On buvait un coup et il ne voulait pas partir. En plus, il arrêta pas de se droguer. Et il a commencé à m'agresser, du coup j'ai réagi », explique-t-il. Suite à cela, se serait déclenchée « une bagarre ». « Mais c'est lui qui a pris la machette, moi j'ai juste voulu me protéger ! Il a dû se blesser quand j'ai essayé de lui retirer des mains, c'est tout ! » rajoute le prévenu,

passablement irrité.

Le problème : sa femme. Qui lors de son audition au commissariat n'avait pas donné la même version. Selon elle, après qu'ils aient « tous tapé dans l'héroïne », Franck aurait eu un comportement déplacé envers elle. Conséquence : Pierre, son compagnon se serait, après avoir donné un coup de casserole, emparé de la machette « pour lui faire peur, pour qu'il parte ». « C'était il y a longtemps, ma copine elle doit pas se rappeler », explique Pierre, au juge pointant du doigt cette divergence de discours.

Autre souci, pour l'avocat, Me Nobée, il y a de lourdes incohérences entre le récit du prévenu et les blessures de la victime. « Comment peut-il s'être blessé sur le dessus de la main, au point d'avoir son tendon sectionné, si c'est lui qui tenait l'arme », soulève-t-il. En réponse, Pierre joue à la provocation : « Vous vous êtes déjà battu Monsieur l'avocat ? ». « C'est le genre de trucs qui arrive quand on se bat », rajoute-t-il, comme seule justification.

Pour l'avocat de la victime, le prévenu, « prend à la légère » un acte qui aurait pu « se finir à la morgue ! ». Face à ce « déchaînement de violence », Me Nobée a donc appelé à une réponse ferme des juges. Une réponse « qui soit à la hauteur du préjudice ». Le procureur de la république, malgré deux versions discordantes a appelé, lui aussi le tribunal à déclarer le prévenu coupable des faits. Au cours de son réquisitoire, il a réclamé une peine de deux mois d'emprisonnement ferme.

Délibéré le 5 mars prochain.

Anaïs HANQUET

\* Les prénoms ont été changés

## Agacé, un homme tire sur le chat de ses voisins à la carabine

### Un chaton pris pour cible

« JE NE LUI VOULAIS pas de mal ! », s'excuse timidement à la barre Sylvain\*. Chasseur depuis plusieurs années, ce n'est pourtant pas sur un lapin que celui-ci a tiré au mois d'avril dernier, mais sur le chat de ses voisins.

Un après-midi, Cédric\* et sa compagne retrouvent leur petit chat titubant et vomissant. Après une visite chez le vétérinaire, le diagnostic est catégorique, celui-ci a eu le système digestif perforé par une balle de fusil. L'animal restera 15 jours entre la vie et la mort avant de pouvoir retrouver ses maîtres.

### « Un coup de sang »

Après avoir d'abord nié, Sylvain assume avoir tiré sur le chaton de ses voisins. La raison : le prévenu évoque l'agacement face un chat qui en « divaguant sur son terrain » ne cessait de faire aboyer ses chiens. « Tous mes voisins se plaignaient de mes chiens, j'ai même dû leurs mettre des colliers électriques. Mais c'était à cause du chat tout ça ! ». « Je

voulais juste le faire partir, pas le blesser », explique-t-il, les yeux fixés au sol.

« Ça ne vous pose pas de problème de sortir une carabine et tirer, comme ça ! », s'insurge le procureur.

Pour le parquet et l'avocat de Cédric, Me Beyna, il est clair qu'il ne s'agit pas « d'un simple coup de sang ». C'est un « acte de cruauté ». Et un tel acte, selon Me Beyna, « mérite une amende lourde ». Me Schindler, l'avocat de Sylvain, appelle, quand à lui, « à la modération ». « Le résultat ne prouve en rien l'intention de blesser ! », explicite-il aux juges. « L'animal, bien que doué de sensibilité, reste un bien au regard de la loi », constate Me Schindler pour qui les sommes réclamées par la partie civile sont disproportionnées. « Il faut garder raison, on ne peut pas demander 1.200 € en préjudice moral pour un chat, alors que certaines victimes de violents perçoivent parfois moins ! », proteste-il, après la plaidoirie de l'avocat de la victime. Délibéré le 11 mars.

AH.

**Expositions** Le Centre mondial de la Paix propose actuellement six expositions diverses et variées

## Dans les couloirs du CMP

INTERACTIVES, choquantes, humoristiques ou encore poétiques, six expositions occupent actuellement 1.000m<sup>2</sup> du Centre mondial de la Paix de Verdun.

« D'habitude, c'est une période calme, mais nous avons plus de monde qu'il y a trois ans, c'est l'effet centenaire. L'exposition « Nous sommes Charlie » a connu également un grand succès et nous a amené entre 400 et 500 scolaires, elle devait prendre fin en mars mais suite à son succès, elle pourrait être prolongée », souligne Sébastien Brizion, chargé de communication du centre.

Dans les allées du centre, différentes ambiances se côtoient pour autant de thèmes différents. Depuis juillet et jusqu'en 2018, l'exposition « Que reste-t-il de la Grande Guerre » a pris ses quartiers au premier étage, retraçant de manière interactive cette période troublée. Pendant qu'un élève y feuillette de la main un livre numérisé, d'autres s'agglutinent deux étages plus bas, au sous-sol, autour d'une veste de déporté prêtée par un Haudainvillois.

Autour de ce vestige lugubre de la guerre, les photographies d'« Auschwitz !... Que faire

après ? » ont pris place sur les murs. A travers vingt clichés mêlant le noir et blanc et la couleur, Paul Klensch souhaite partager son regard inquiet sur un lieu emblématique qu'il a découvert au cours d'un voyage commémoratif en 2009, alors qu'il était lycéen.

### Une exposition de l'ONU en prévision

Autre salle, autre ambiance, une photographie gigantesque de François Mitterrand et d'Helmut Kohl, main dans la main, donne le ton du « Geste de Verdun : Mitterrand-Kohl », exposé jusqu'au 9 mars. 110 dessins de presse français et allemands caricaturent ce moment devenu culte, opéré le 22 septembre 1984 à Verdun.

Lapins aux oreilles dressées, faon tapis dans l'herbe, soleil couchant ou feuille prise dans le givre, une pause poétique permet de partir à la découverte de la « Lorraine Sauvage » jusqu'au 29 mars, à travers quarante clichés de Philippe Kubler.

« Nous sommes Charlie », nous ramène dans l'actualité à travers des dessins de presse consacrés à la liberté d'expression et des Unes de Charlie Hebdo à l'image d'une discussion entre deux zèbres : « Moi mon papa est



■ Une quarantaine de lycéens ont visité le centre ce jeudi-là.

Photo ER

noir et ma maman blanche. – Moi c'est l'inverse » ou encore : « La liberté d'expression, c'est faire couler de l'encre, pas faire couler du sang ».

Enfin, « Dictature et démocratie à l'âge des extrêmes » présente les événements des années 30 qui ont conduit à la seconde Guerre mondiale. « L'exposition

nous a été prêtée par le centre de documentation et d'information d'Allemagne », glisse Sébastien Brizion.

Dans les couloirs, la quarantaine d'élèves de première du Lycée Rollinat d'Argenton semble ravie. « Nous sommes en visite dans le secteur pour la semaine, j'ai bien aimé l'expo-

sition autour de Charlie Hebdo, le culot des dessinateurs », confie Noémie Terrassin, 16 ans, en première S.

Côté projets, le centre va accueillir une exposition de caricatures sur les relations franco-allemandes, intitulée « Pas de deux », mais aussi une exposition de l'ONU.

Marion RIEGERT

**Animation** La crèche a fait son carnaval

## Coccinelles clownesques



■ Une quarantaine de petits bouts ont fêté l'événement.

La crèche des Coccinelles a fêté, mardi après-midi, carnaval au sein de l'établissement.

Depuis le début de l'année, le personnel, associé aux familles, aidait les enfants à fabriquer leur déguisement sur le thème du cirque. Ainsi, clowns, monsieur loyal, mais également jolies princesses avaient envahi l'espace de jeu spécialement ouvert aux parents.

Carine Gautier, directrice de la crèche, entourée des

intervenantes auprès des enfants, maquillaient avec minutie la quarantaine de petits bouts ravis de cet intermède ludique. « Je ne cache pas ma satisfaction, même si cela nous a demandés un peu plus de travail en amont, les parents nous ont bien aidés en déguisant eux-mêmes leurs enfants », confie-t-elle. Et de poursuivre : « Nous accueillons près de 70 enfants âgés de deux mois à trois ans et demi et, pour eux, ces instants de

partage sont importants. D'autres projets sont déjà en préparation, notamment notre traditionnelle fête de fin d'année que nous projetons de faire le 29 mai prochain. C'est un peu plus tôt que d'habitude, mais cette date devrait mieux correspondre à tout le monde ».

Mais pour l'heure, petits et grands étaient invités à déguster les succulents beignets préparés par le cuisinier de la crèche, Olivier. Un délice.

## Champneuville

### Jour de carnaval



■ Les enfants du village, petits et grands, se sont réunis avec leurs plus jolis déguisements.

## Sivry-la-Perche

### Petit défilé haut en couleur



■ La petite troupe déguisée.

Samedi après midi, princesses, pirates, tigres... ont défilé dans les rues pour le plus grand bonheur des villageois.

Les habitants se sont montrés généreux distribuant sans compter des friandises aux enfants. Après avoir

bien crapahuté dans les rues, et à la fin du parcours la petite troupe a pu déguster le goûter servi par les adultes qui ont accompagné les enfants, les friandises ont été partagées.

Un après-midi très apprécié des petites frimousses.

**bloc notes**

**Charny-sur-Meuse**

**Basket avec l'ASC Charny**  
Samedi 28 février :  
Domicile...  
Poussins contre Saint-Mihiel à 13 h 30 ;  
benjamins 1 contre Metz à 15 h 30 ;  
minimes 1 contre Union Moselle à 17 h 30 ;  
seniors garçons B contre Silvange à 20 h 30.  
Extérieur...  
Benjamins 2 à Stenay,  
Minimes 2 à Bar-le-Duc,  
seniors filles 2 à Verdun  
et seniors garçons A à Ludres.  
Dimanche 1er mars :  
Domicile...  
Seniors filles 1 opposées à Jœuf à 15 h.  
Extérieur...  
Cadets à Behren ;  
seniors garçons C à Verdun.

**Thierville-sur-Meuse**

**Bal costumé**  
Présidé par Monique Tollard, le club

" Chez Nous " organise son traditionnel bal costumé le mardi 3 mars à partir de 14 h 30 à l'Étang Bleu.  
Déguisements souhaités. Ce bal sera animé par Patricia Crolbois à l'accordéon et sa chanteuse.

**Rencontres de football**  
Samedi 28 février  
l'UST foot, U13 DHR  
équipe 1 se déplace à Terville match à 15 h 30 ;  
U15 DHR équipe 1 reçoit Forbach match à 15 h 30 ;  
U18, équipe 1 reçoit Verdun match à 15 h 30 ;  
U18 équipe 2 se déplace à Cousances match à 15 h 30.  
Dimanche 1er mars :  
U19 DHR reçoit Yutz match à 15 h ;  
seniors, équipe 1 se déplace à Behonne match à 15 h ;  
équipe 2 se déplace à Nixeville match à 15 h ;  
équipe 3 reçoit Spincourt match à 13 h.

## en ville

**Verdun Bienvenu**  
Aujourd'hui, à 14 h 30 à l'hôtel Saint-Paul, conférence d'Hubert Philippe : présentation de sœur Gabrielle Rosnet et situation de la France à la veille de la guerre.

**Aquadrome fermé**  
Dans le cadre de la compétition Handisport régionale, l'aquadrome sera fermé le dimanche 1er mars, de 13 h à 18 h.

**Ateliers culinaires**  
Le centre social et culturel Glorieux Cité-Verte de Verdun organise des ateliers culinaires collectifs sur rendez-vous, de 14 h à 17 h, un vendredi par mois dans ses locaux. Ils sont animés par un cuisinier professionnel. Au programme : réalisation de recettes de cuisine, conseils, astuces, bonne humeur. Tarifs : une carte d'adhérent annuelle + 15 € la séance.  
Renseignements, tél. 03.29.86.27.65.